

Le président des entreprises

[JEAN-MARC VITTORI \(HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=119\)](https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=119) / Editorialiste | Le 22/05 à 16:55

**LA CHRONIQUE
DE JEAN-MARC VITTORI**



Fabien Clairefond pour Les Echos

Jamais la France n'aura connu équipe gouvernante aussi familière du monde de l'entreprise. C'est une chance formidable. C'est aussi la garantie d'un niveau d'exigence auquel les chefs d'entreprise ne sont pas habitués.

Le chef de l'Etat a travaillé chez Rothschild. Le Premier ministre a été salarié d'Areva, son directeur de cabinet de Thales, puis de Zodiac Aerospace. Le secrétaire général de l'Elysée est passé par MSC, un géant du fret maritime. La ministre du Travail a été DRH de Danone. La ministre de la Culture a dirigé la maison d'édition Actes Sud. Le secrétaire d'Etat au Numérique a cofondé la [start-up \(https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_start-up.html#xtor=SEC-3168\)](https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_start-up.html#xtor=SEC-3168) La Ruche qui dit Oui. Le directeur de cabinet de la ministre de la Santé vient de l'assureur Humanis. Et la liste ne s'arrête pas là... Jamais, dans l'histoire de la République, autant de gouvernants, jamais autant de leurs plus proches conseillers ne sont venus du monde de l'entreprise. Ce n'est

évidemment pas une révolte, mais c'est peut-être une révolution. On a assez souvent regretté, dans les colonnes de ce journal, la méconnaissance, l'ignorance voire la haine de l'entreprise dont font preuve tant de dirigeants politiques pour ne pas saluer ce vrai changement.

Entendons-nous bien. L'Etat n'est pas une entreprise. L'action publique doit obéir à une autre logique que l'action privée (même si elle peut parfois devenir plus efficace sans perdre sa raison d'être en s'inspirant des méthodes venues de la sphère du business). Un grand patron ne fait pas forcément un bon président, comme Donald Trump s'évertue à le prouver chaque jour. Mais il est périlleux pour le bien-être collectif que les dirigeants voient en l'entreprise uniquement une vache à traire, ou un enfer de souffrances, ou une cible permanente. L'entreprise, ce n'est pas seulement du capital et un patron. C'est d'abord le lieu principal où se crée la richesse, fabriquée par une communauté productive composée de femmes et d'hommes. A cet égard, il est encourageant de voir que des hommes et des femmes qui ont expérimenté de l'intérieur cette réalité de l'entreprise prennent les leviers du pouvoir.

La nouvelle équipe sait que les attentes sont immenses. Avant de se lancer dans sa campagne électorale, Emmanuel Macron a passé du temps sur le terrain, un peu partout en France. Des dirigeants, des salariés qu'il a rencontrés ont été surpris par son écoute attentive. Lui, ses collaborateurs, ses ministres savent que les entreprises françaises paient beaucoup d'impôts et de cotisations (les comparaisons internationales sont édifiantes, avec une France championne mondiale des charges sociales). Ils savent que ces impôts sont mal organisés, égrenés tout au long de la chaîne de production. Et que les changements permanents de taux, d'assiette, de plancher, d'abattement, feraient tourner la tête à n'importe quel être humain normalement constitué. Ils savent aussi que l'essentiel n'est pas là, même si ça compte et si ça pèse.

S'ils ont travaillé en entreprise, les gouvernants ne peuvent pas ignorer les dégâts de l'ultraréglementation qui asphyxie l'activité (aux antipodes d'un ultralibéralisme pourtant parfois évoqué à propos de la France). Le gouvernement entend agir rapidement dans le droit du travail pour redonner à la fois de la souplesse et de la visibilité. Un exemple parmi beaucoup d'autres : trop de petites entreprises disparaissent aujourd'hui suite à un problème social qui a mal tourné aux prud'hommes. Mais l'ultraréglementation va bien au-delà. Elle touche tous les domaines du droit.

Dans une note récente, Jean-Ludovic Silicani propose une solution radicale qui porte sur la première étape de cette ultraréglementation : la prolifération législative. Grand, **[sec \(https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_sec.html#xtor=SEC-3168\)](https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_sec.html#xtor=SEC-3168)**, austère, ce fils d'instituteurs, ingénieur des mines, énarque promotion Voltaire, conseiller d'Etat, n'a rien d'un idéologue libertarien ! Il propose pourtant de « *limiter la loi*

à l'édiction des principes fondamentaux du droit » qui seraient extraits de la masse législative produite au fil des décennies, comme l'ont fait Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen avec le Code du travail. L'administration continuerait de faire les règlements. Leurs détails seraient affinés avec les parties prenantes. Le rôle du juge serait renforcé (« *En quoi les garanties fondamentales seraient-elles moins bien assurées par le juge que par l'administration ?* » demande Silicani). Ce n'est pas sûr que ce soit la solution. Mais quoi qu'il en soit, il faudra trouver des outils puissants pour élaguer le maquis réglementaire et donner de l'air aux entreprises françaises. Tout en rassérant leurs salariés.

Un pouvoir mieux au fait des réalités des entreprises pourrait changer leur vie. Il ne va pourtant pas tout régler. Car les entreprises ont aussi leur part de responsabilité dans ce qui ne va pas bien. Un certain Emmanuel Macron l'a très bien dit, lors de l'université d'été 2015 du Medef. Celui qui était alors ministre de l'Economie avait alors servi aux patrons un macaron à sa façon, où deux gâteaux bien sucrés de compliments enserraient une crème au piment : « *Ce n'est pas uniquement la faute du personnel politique si les entreprises n'ont pas assez investi par le passé, [...] si la France compte cinq fois moins de robots industriels que l'Allemagne et plus de deux fois moins que l'Italie, [...] si tant d'entreprises ont jugé bon de maintenir parfois un positionnement milieu de gamme, [...] si des entreprises magnifiques se sont parfois vendues à l'encan, [...] si l'énergie de tant de salariés, dont le travail est insuffisamment reconnu, est parfois bridée.* » En privé, le responsable d'une fédération patronale de l'industrie affirme d'ailleurs être parvenu à la conclusion que sa principale mission est de pousser ses collègues à moderniser leur firme. En public, l'économiste en chef de Natixis, Patrick Artus, n'hésite plus à citer l'incompétence de certains dirigeants d'entreprise comme l'une des causes du manque de compétitivité de la France. Entre Emmanuel Macron et les chefs d'entreprise, il pourrait y avoir « *en même temps* » de la réconciliation et une exigence réciproque. Finalement, c'est une double bonne nouvelle.

[@jmvittori \(https://twitter.com/jmvittori\)](https://twitter.com/jmvittori)

Suivre